



Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements
de l'Enseignement Catholique

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

Aux présidents d'UDOGEC/UROGEC

Pour information :

aux permanents d'UDOGEC/UROGEC

aux directeurs diocésains

aux membres du conseil d'administration

Note d'information n°2014-21

Paris, le 7 octobre 2014

Objet : prévoyance des enseignants / taux de la contribution des établissements pour 2015

Madame, Monsieur,

La commission Nationale de Suivi du régime de prévoyance des enseignants a décidé de reconduire le taux de contribution des établissements à **0,2 % pour l'année 2015**.

Vous trouverez annexée à cette note d'information la notification de cette décision aux assureurs intégrant la ventilation de la cotisation par risques.

S'agissant de la CSG et de la CRDS, nous vous rappelons que nous travaillons toujours avec les services de l'Acoss pour mettre en place une convention tripartite organisant les circuits financiers, les conditions de transparence et les moyens de contrôle en vue du règlement de la question.

La question de l'effet libératoire de cette procédure pour chaque OGEC est centrale dans les débats et chaque URSSAF est vigilante à cet égard.

En tout état de cause, les sommes calculées sur la contribution des établissements sont consignées chez le réassureur du régime.

En cas de redressement, n'hésitez pas à contacter le pôle social de la FNOGEC pour tout accompagnement.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Jean-René Le Meur
Responsable du pôle social